

**Identification**

<i>Bien proposé</i>	Schokland et ses environs
<i>Lieu</i>	Noordostpolder, Flevoland
<i>Etat partie</i>	Pays-Bas
<i>Date</i>	21 octobre 1994

**Justification émanant de l'Etat partie**

L'île de Schokland est le dernier vestige culturel, historique et physique d'une micro-société typique sur la côte et dans l'intérieur de l'ancien Zuider Zee. Les manifestations de ces sociétés ont soit totalement disparu soit ne sont plus observables du fait des travaux du Zuider Zee qui firent d'un golfe ouvert sur la mer, un lac d'eau douce connu sous le nom de lac d'IJsselmeer. L'expansion économique, résultat de la création de nouvelles terres ont aidé à la disparition de ces micro-sociétés. Au plan archéologique, il n'est plus possible de découvrir des vestiges de ces sociétés à cause de la construction de nouveaux ensembles immobiliers résidentiels. **Critère iii**

Schokland et ses environs est un exemple exceptionnel d'occupation préhistorique et historique d'une zone marécageuse typique, en relation directe avec l'assèchement et l'occupation de tourbières. C'est précisément du fait de cette occupation et des activités d'assèchement que de larges étendues furent perdues. La formation du Zuider Zee lui-même peut être considérée comme le résultat de ces activités historiques. Schokland est le dernier vestige d'une région beaucoup plus vaste, précédemment occupée. L'histoire de cette vaste zone est parfaitement représentée dans cette petite zone avec ses villages, ses cimetières, ses terps (buttes faites par l'homme pour y installer les villages), ses digues et son découpage parcellaire. La mécanisation de l'agriculture et l'assèchement de couches de plus en plus profondes constituent une menace constante sur la qualité des restes organiques et des vestiges culturels. **Critère v**

Schokland et ses environs nous rappellent que de légères interventions humaines sur l'environnement naturel peuvent avoir des résultats négatifs non-désirés. Schokland témoigne d'une catastrophe naturelle sans précédent qui affecta le cœur humide des Pays-Bas à la fin du moyen âge. L'assèchement et les activités agricoles rendirent les tourbières du centre des Pays-Bas beaucoup plus vulnérables à l'érosion des rivières et en particulier de la Waddenzee au nord. En conséquence, de grandes étendues de terres furent perdues alors que, précédemment, elles auraient pu être récupérées, au moins partiellement. Ces nouvelles activités d'assèchement furent entreprises au prix d'efforts et de dépenses considérables. Schokland nous rappelle les activités historiques d'assèchement mais aussi le dur combat contre la montée des eaux qui sembla perdu en 1859 quand l'île fut finalement évacuée. Cette bataille fut finalement gagnée avec la récupération de nouvelles terres par les travaux du Zuider Zee qui donna au paysage de Schokland un nouveau visage culturel. A cet égard, Schokland doit être considéré comme le symbole vivant de la lutte de l'homme contre les éléments, d'une part et de la lutte spécifique des Néerlandais contre l'eau, d'autre part. **Critère vi**

**Catégorie de bien**

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Schokland est un *site*.

**Histoire et Description***Histoire*

Les preuves les plus anciennes de la présence de l'homme dans cette région, mises à jour par des fouilles archéologiques, remontent à la fin du paléolithique (10.000 ans avant J.-C. env.). Des communautés de chasseurs

y vécurent, devenant de plus en plus nombreuses pendant la période mésolithique. La découverte de villages et de cimetières ainsi que la pratique de l'agriculture attestent de l'occupation permanente du site au néolithique et au début de l'âge du bronze (4200-1800 avant J.-C. env.). Cependant, cette occupation n'a pas été continue, les habitants étant parfois contraints de partir devant la montée des eaux.

On trouve peu de preuves d'occupation jusqu'à 1000 après J.-C. quand, autour de Schokland, les tourbières commencèrent à être drainées et leurs eaux évacuées vers le bassin d'eau douce de Almere. Des poteries montrent que l'île était complètement drainée vers 1300. Cependant, le drainage des tourbières et le labourage oxyda la couche de tourbe et la réduisit. La surface du sol baissa et le niveau d'eau augmenta. Pour surmonter ce problème, de petites digues furent construites dans le but de maintenir l'eau hors des terres drainées. Certaines des digues les plus anciennes datent de la fin du 12<sup>ème</sup> siècle.

Au commencement du 13<sup>ème</sup> siècle, de fortes influences marines commencèrent à avoir un impact sur l'Almere. A cette époque, Schokland était toujours liée à la terre par une langue de tourbe au sud-est ; cette région était considérée comme un polder jusque vers 1450, période à laquelle, la langue disparut, victime de l'érosion. Schokland devint une île tout comme sa voisine Urk qui l'était depuis le 12<sup>ème</sup> siècle. La disposition géographique des terps et des digues de cette période prouve que beaucoup de terres étaient progressivement perdues en particulier au cours d'orages comme ceux enregistrés en 1170.

Un grand nombre de terps à l'est de l'île furent abandonnés vers 1400. La construction de nouveaux terps fut entreprise à Oud Emmeloord, Middelbuurt et Zuidert. Cette période fut celle d'une modification du système économique au cours de laquelle la pêche remplaça l'agriculture. Au même moment, l'Almere devint le Zuider Zee. Cette perte progressive de terres (en particulier au nord et à l'est de l'île) et la lutte contre la mer se poursuivirent au cours des siècles suivants. La protection devint trop lourde pour la population locale obligeant le Conseil provincial d'Overijssel à apporter son aide financière en levant une taxe sur la navigation en raison de l'importance du phare de la Zuidpunt. En 1710, la Hollande et la Frise apportèrent à leur tour leur aide financière en raison de leur dépendance économique des routes maritimes pour lesquelles ce phare était indispensable. En 1660, Amsterdam, à l'époque premier port du monde, devint propriétaire d'Urk et d'Emmeloord et assumait la responsabilité de leur entretien. A cette époque, les quatre terps de l'île étaient rehaussés et agrandis au moyen d'argile, de fumier, de roseaux et d'algues ; le reste de l'île étant des pâtures humides.

Malgré toutes ces mesures, les digues et protections ne purent empêcher l'avance des eaux au 19<sup>ème</sup> siècle. Une digue en pierres destinée à protéger toute l'île dont la construction commença en 1804, s'avéra trop faible pour assurer une protection permanente du simple fait de l'inconsistance du sous-sol sur lequel elle était édifée ; orages et glaces à la dérive en détruisaient régulièrement des portions. Le revenu des habitants qui restaient, vivant de la pêche, sur Emmeloord, Middelbuurt et Zuidert déclina régulièrement et il fut décidé d'évacuer l'île en 1859. Seule une poignée de bâtiments dont l'église de Middelbuurt furent épargnés et furent utilisés lors des travaux pour la défense de la côte, entrepris au siècle suivant. Le rôle de Schokland fut celui de brise-lame protégeant la côte d'Overijssel et de refuge pour la pêche.

En application de la loi de 1918 pour le Zuider Zee et des trois décrets d'application destinés à réglementer son assèchement, la région du Noordostpolder dans laquelle se trouve Schokland fut la seconde à avoir été asséchée. Le dernier tronçon non fermé de la digue qui l'encerclait a été comblé en décembre 1940 et le polder fut complètement sec en 1942. Schokland qui avait été une île pendant près de cinq siècles devint élément de l'un des plus grands paysages culturels de notre ère, les IJsselmeerpolders.

### *Description*

Le sol de cette région est formé de sables alluviaux, d'une crête formée d'un dépôt erratique argileux poussé par la glace, de dunes du pleistocène et de sédiments de l'holocène, dans lequel coule sous terre, la rivière Overijsselsche Vecht et ses affluents. Une élévation du niveau de la mer au cours du post-pleistocène accéléra la formation de tourbe et une baisse correspondante de la surface des terres sablonneuses. Entre 3500 avant J.-C. et 1000 après J.-C., la zone était entièrement couverte d'une lande tourbeuse avec une couche sédimentaire d'argile d'environ 30 cm d'épaisseur ce qui servit de base à l'agriculture médiévale et post-médiévale. D'épaisses couches d'argile marine furent mises en place entre les diverses digues édifées à partir de 1200.

Après l'assèchement du Noordostpolder, le site proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, correspond à la terre arable située à environ 3 mètres au-dessous du niveau de la mer à Amsterdam (NAP). Sur l'ancienne île, on trouve les vestiges des quatre grands terps (*terpen*, *werven*) - Oud Emmeloord, Middelbuurt

ou Ens, Zuidert et Zuidpunt. Une ancienne église protestante construite en 1834 est conservée au sommet de Middelbuurt et les fondations de deux autres églises des 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles survivent à Zuidpunt.

## **Gestion et Protection**

### *Statut juridique*

La propriété de la zone proposée pour inscription est répartie entre le gouvernement des Pays-Bas (Département des Finances ; ministère de l'agriculture, gestion de la nature et de la pêche ; Commission aux Forêts), le conseil local de Noordostpolder et des particuliers.

Schokland et ses environs ont été désignés Zone de protection du sol (*Bodembeschermingsgebied*) en vertu de la loi de 1987 sur la protection du sol en 1984 par le Conseil de la province de Flevoland. L'objet de cette désignation est de protéger la qualité du sol en raison de son importance abiotique, biotique et historico-culturelle (archéologique).

Depuis 1993, Schokland et ses environs sont une Zone de renom archéologique (*Archeologisch Meldingsgebied*), ce qui signifie que toute modification apportée au sol ou au sous-sol, autre que celle dérivant des activités normales doit être signalée au Service des recherches archéologiques (*Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek* - ROB). Sept monuments sont protégés par la loi de 1988 sur les monuments ; cinq d'entre eux sont de nature archéologique et sont répertoriés par le ROB, le sixième (l'ancienne église d'Ens) est protégé par le Service national des monuments historiques (*Rijksdienst voor de Monumentenzorg*), tandis que les fondations des deux autres églises d'Ens sont protégées par les deux lois.

La zone est également couverte par d'autres lois et programmes de gestion. L'île est une Réserve *Relatienota*, où de grands efforts sont faits pour acquérir de nouvelles terres sur une base d'accords volontaires et les confier à une association de protection et de gestion de la nature. Le Plan de gestion du sol immergé, en cours d'élaboration, accordera à ce sol immergé le statut d'"Eaux de grande valeur écologique". Schokland est un élément central d'une zone "Principale structure écologique" du Programme de politique pour la nature valable pour l'ensemble des Pays-Bas et destiné à accorder la priorité à la préservation des éléments de valeur géologique, historico-culturelle ou visuelle de l'ancienne île de Zuider Zee.

Dans le Plan de développement de la région de Flevoland de 1993, Schokland est désigné comme un "paysage de grande valeur" et comme une "zone d'importance géologique" ; de son côté, le "programme d'urbanisme du conseil local" pour la zone rurale du Noordostpolder, créé dans le cadre de la loi d'urbanisme naturel, désigne Schokland comme une zone prioritairement agricole, ce qui implique l'obtention d'un permis pour toute autre forme d'activité.

### *Gestion*

Trois propriétaires se partagent la région de Schokland. La politique des autorités concernées cherche à concentrer la gestion de cette zone, autant qu'il est possible, dans les mains d'un seul et unique organe, le Stichting Flevolandschap, fonds privé de protection de la nature institué pour la province de Flevoland afin d'acquérir, gérer et développer les réserves naturelles, les forêts, et les éléments du paysages caractéristiques de la région. Ce fonds est financé par des subventions de l'administration provinciale, du ministère de l'agriculture, gestion de la nature et de la pêche, des dons et par les revenus des biens loués. Une politique intégrée est en cours d'élaboration par le Stichting et les entités gouvernementales concernées.

## **Conservation et Authenticité**

### *Historique de la conservation*

La conservation a commencé véritablement quand le processus de drainage a été complètement terminé. L'église de Middelbuurt et les fondations de celles de Zuidpunt sont statutairement protégées depuis 1965 et immédiatement après, les travaux de conservation et, dans le cas de Middelbuurt de restauration, ont commencé. Il a été nécessaire d'intervenir sur les dalles de fondations afin de mettre un terme à l'affaissement. Le bassin de l'ancien port avec ses jetées et ses brise-lames sur le terp Oud Emmeloord a été reconstruit, de même qu'une

partie du revêtement en périphérie du terp de Middelbuurt.

Dans la région autour de l'île, le retrait du sol révèle progressivement les anciens éléments du relief : les anciens terps, digues, levées préhistoriques, lits des rivières et arêtes constituées par la poussée des glaces sont maintenant visibles. La mécanisation croissante de l'agriculture est une menace pour ce paysage ancien (situé hors des limites de la zone proposée pour inscription mais dans les limites de la zone tampon).

#### *Authenticité*

Dans le cas présent, l'authenticité du site réside dans sa simple existence. Le dossier d'inscription est doté d'un sous-titre : "Symbole de la lutte du peuple néerlandais contre les eaux" qui est une définition parfaite de Schokland et de son authenticité.

#### **Evaluation**

##### *Action de l'ICOMOS*

L'ICOMOS a consulté le professeur Frans Verhaeghe (Université Vrije de Bruxelles, Belgique), archéologue médiéviste de renom, spécialiste de l'archéologie et de l'histoire ancienne des Pays-Bas, sur l'importance culturelle du site. Il a également participé à la mission de l'ICOMOS qui s'est rendue sur place en mars 1995.

##### *Caractéristiques*

La lutte du peuple néerlandais contre les eaux commencée depuis plus de mille ans, se poursuit de nos jours : sans une vigilance constante, plus de la moitié du pays serait submergée ou sujette à de perpétuelles inondations. Schokland constitue une partie d'une grande île de tourbe qui, en raison de l'empiétement progressif du Zuider Zee, a progressivement, entre la fin du 10<sup>ème</sup> siècle et le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, perdu de ses dimensions avant d'être finalement évacuée en 1859.

Les énormes travaux d'assèchement commencés au début du 20<sup>ème</sup> siècle et qui se poursuivent de nos jours, ont eu pour résultat de replacer Schokland, les terps et autres interventions humaines des environs, au-dessus du niveau des plates étendues de terre du Noordostpolder, maintenant regagnées sur la mer. Schokland est un témoignage muet de l'habileté et du courage du peuple néerlandais face à l'éternelle menace de la nature.

##### *Analyse comparative*

Les efforts des hommes aux Pays-Bas pour protéger leurs terres de la mer est sans aucun équivalent dans le monde de par leur étendue, durée et créativité. L'assèchement du Zuider Zee marque l'apogée de cette lutte. Au niveau mondial, il n'existe rien de comparable. Au niveau national, seules les anciennes îles du Zuider Zee, Marken et Urk, sont semblables. Cependant, l'importance et l'impact des activités modernes de construction ont sérieusement diminué la qualité de leur paysage et leur valeur historico-culturelle surtout si on les compare à Schokland où aucune activité de cette sorte n'a été autorisée.

##### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

La zone proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial comprend une zone dite "zone de loisirs", partie du Plan municipal. Cette zone inclue cinq sites archéologiques souterrains importants, directement liés à Schokland. L'ICOMOS estime qu'une telle finalité n'est pas compatible avec un site du Patrimoine mondial. Il recommande néanmoins que cette zone soit modifiée, en particulier, qu'elle reçoive une autre fonction et que les autorisations relatives à l'activité récréative soient révoquées ou, si ce n'était pas possible, que la zone en question soit exclue du site proposé et que, parallèlement, toutes les dispositions soient prises pour poursuivre la protection des sites archéologiques enfouis. A la suite de la réunion du Bureau du Comité du Patrimoine mondial en juillet 1995, les autorités néerlandaises ont fourni la preuve que la zone concernée ne serait pas utilisée pour des activités récréatives.

Il est également important que les divers programmes de protection au niveau national, régional et local qui se chevauchent soient harmonisés afin d'éviter tout conflit quant aux intérêts à long terme du site.

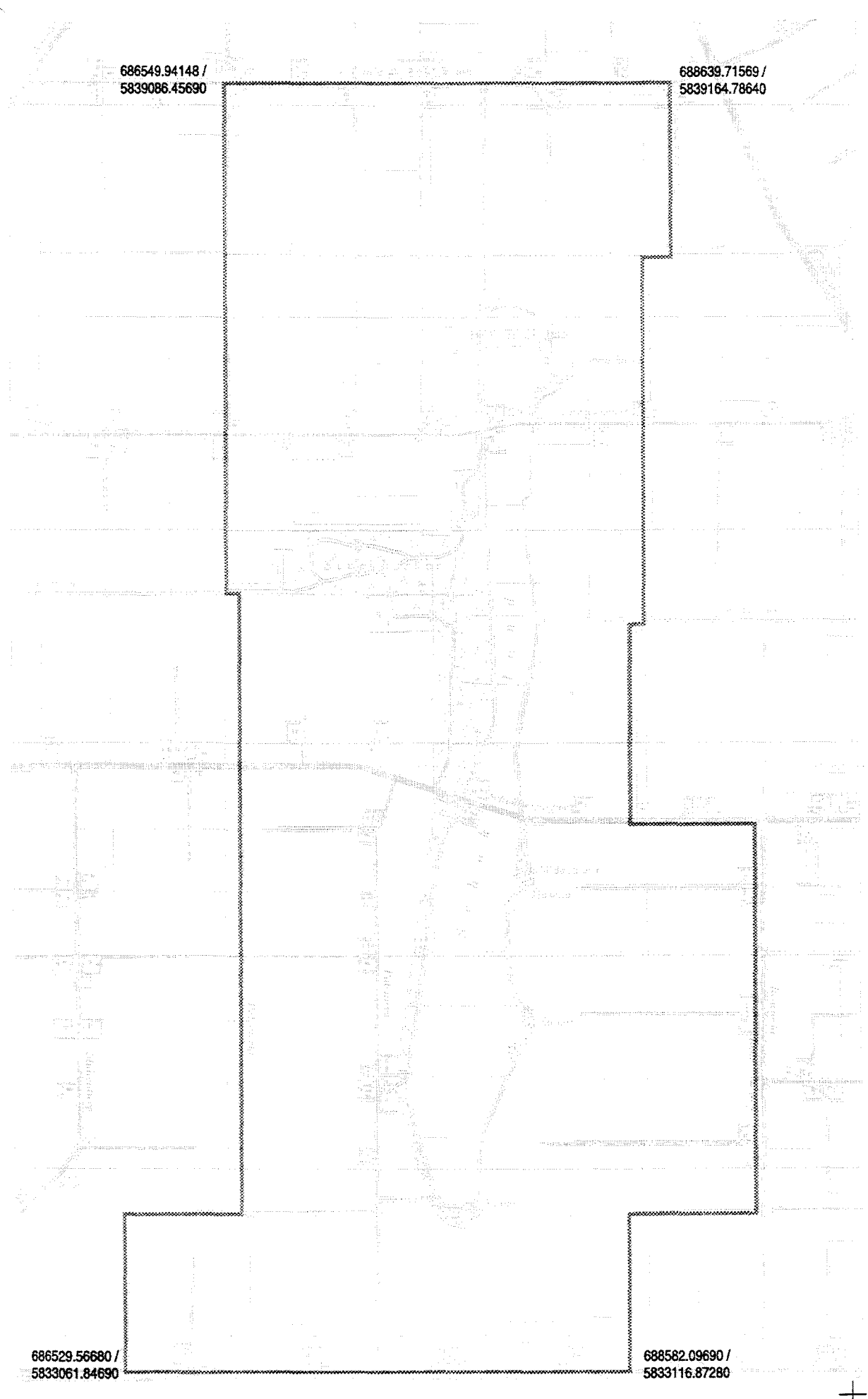
D'importants vestiges de peuplement humain sous la forme de terps, et d'autres éléments ont été identifiés et sont chaque jour plus visibles dans des secteurs situés à l'extérieur de la zone désignée. L'ICOMOS espère que les autorités néerlandaises prendront les mesures pour qu'une protection statutaire évite que ce vaste paysage culturel ne soit pas non plus détruit.

### **Recommandation**

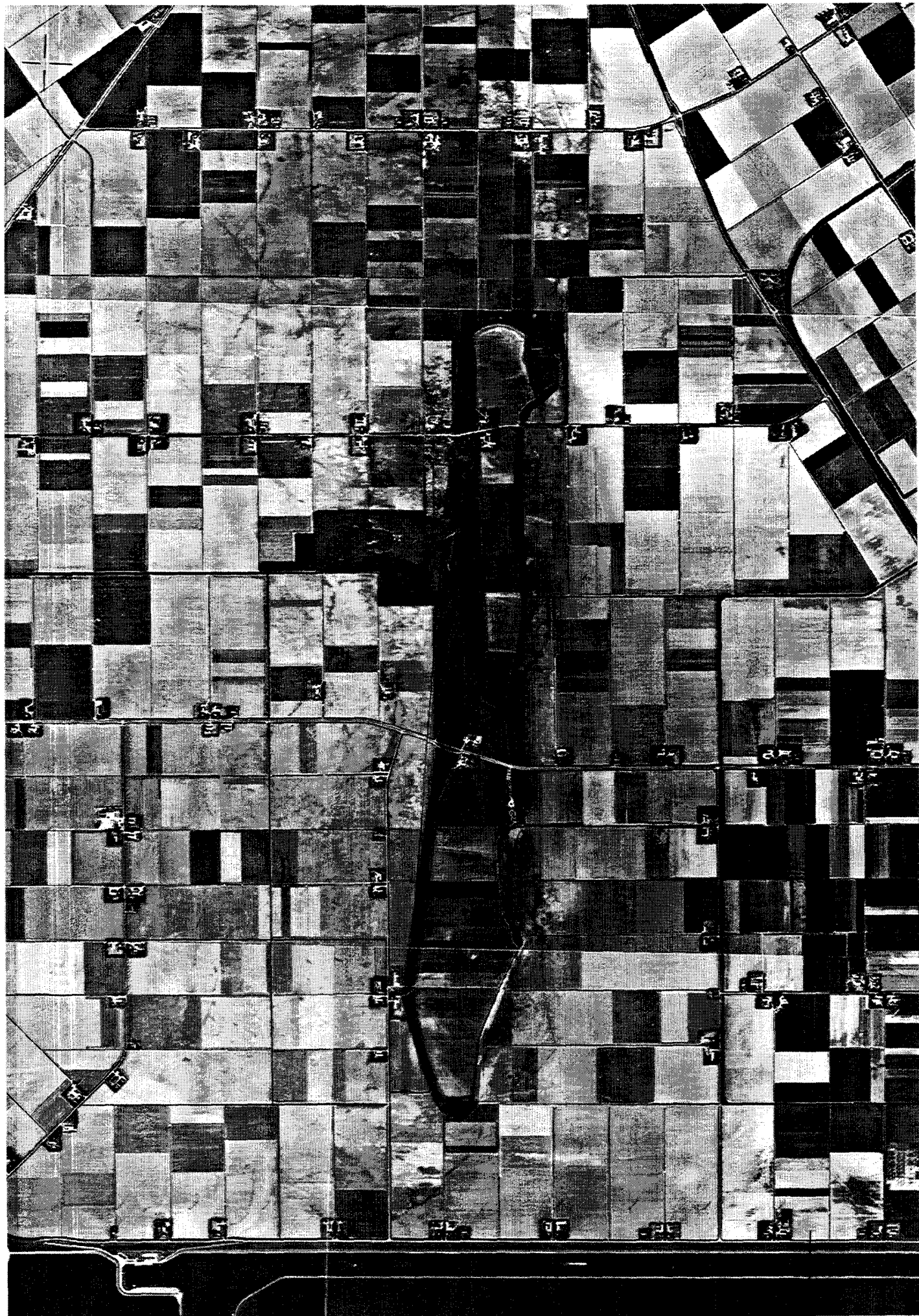
Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des **critères iii et v** :

Schokland et ses environs conservent la dernière preuve existante d'une société préhistorique et historique très ancienne qui a su s'adapter aux conditions précaires d'une vie dans une région constamment sujette à la menace d'incursions permanentes ou temporaires de la mer. Schokland est incluse dans le paysage agricole créé par l'assèchement du Zuider Zee, manifestation de l'incessante lutte des hommes des Pays-Bas contre l'eau et réalisation des plus visionnaires et gigantesques du 20<sup>ème</sup> siècle.

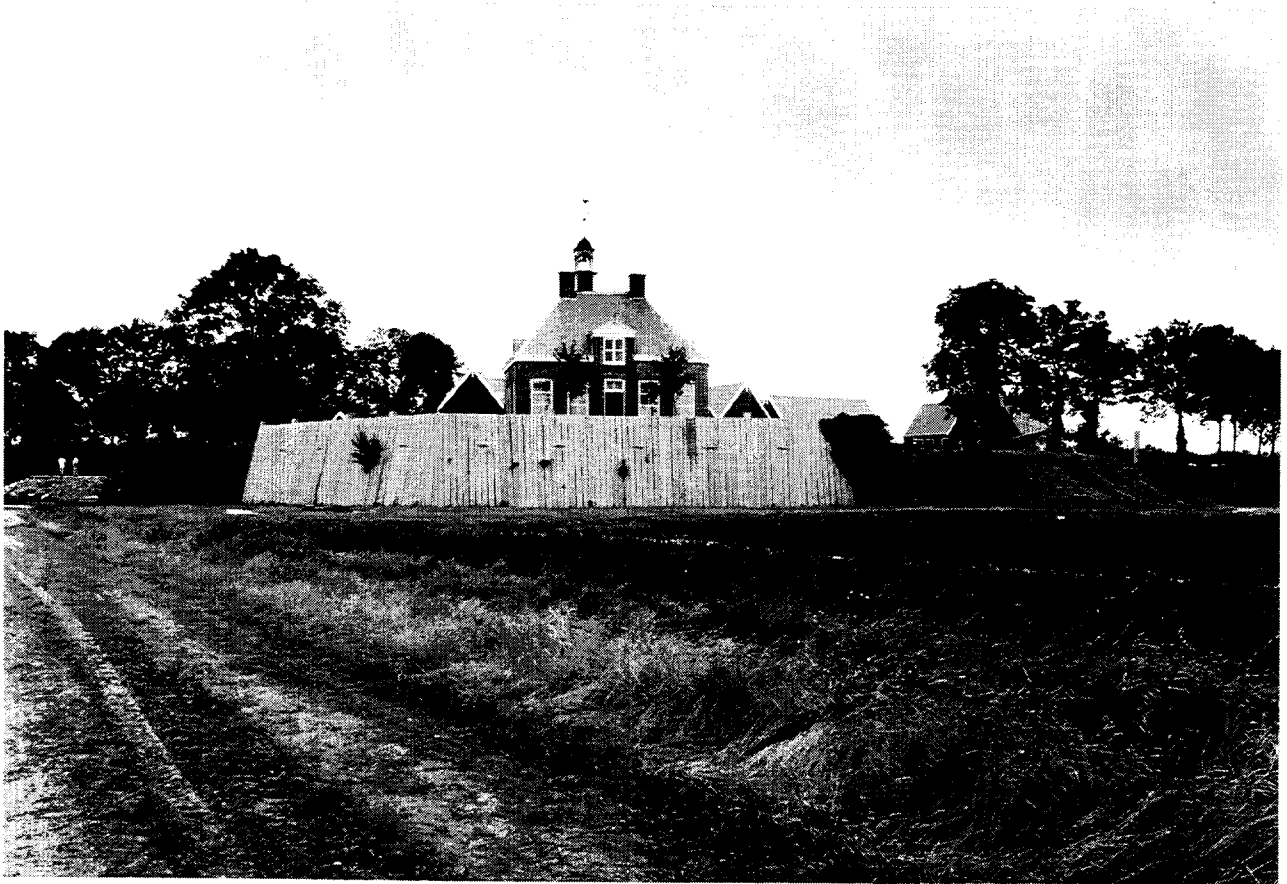
ICOMOS, septembre 1995



Schokland : plan indiquant la zone proposée pour inscription /  
Map showing the nominated area



Schokland : photographie aérienne de la zone indiquée sur le plan /  
Air photograph of the area shown in the map



Schokland : Terp Ens-Middelbuurt vu du sud-est avec l'église et le revêtement postérieur reconstruit /

Terp Ens-Middelbuurt from the south-east showing the church and the reconstructed post revetment